L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 JANVIER 1891. — 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. JEUDI, 22 JANVIER 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les élections sénatoriales du 4 janvier, en France.

COMMENTAIRES DE LA "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE" DU 5.

Les élections d'hier ne sont pas excellentes: elles sont exquises. Le suffrage sénatorial n'a pas fait seulement choix de républicains dans 29 départements sur 31 qui étaient appelés à voter: il a choisi encore, presque partout, les meilleurs, ceux qui n'ont pas cessé de recommander avec d'autant plus de force et de courage la politique de sagesse, de modération et de justice qu'ils étaient plus profondément et plus anciennement dévoués à la République. Nous ne gardons pas seulement toutes les positions précédemment conquises; mais, sur 16 sièges qu'occupaient encore les partis de monarchie, nous en gagnons 10. La victoire est complète; les chimères intransigeantes, les idées de réaction et de recul sortent également condamnées de cet heureux scrutin.

A l'heure avancée où nous recevons les résultats des derniers votes, nous ne pouvons passer qu'une revue rapide de notre victoire, mais les résultats, les chiffres, parlent d'eux-mêmes.

Le département de la Seine a dépassé nos plus ambitieuses espérances: sur les cinq candidats que nous recommandions avant-hier, quatre sont élus. Le cinquième qui paraissait, selon les prévisions, devait être M. Georges Martin, s'appelle Alexandre Lefèvre. Mais l'esprit politique et, grâce à l'attitude loyale et si digne de [illegible] Lacroix, la discipline [illegible] emporté, au grand [illegible] pour les quatre au[illegible]. Le département de la Seine, prenant [illegible] revanche du 27 janvier, a nommé en première ligne, comme nous le lui avions demandé, le ministre civil de la guerre, le collaborateur infatigable de Gambetta dans l'œuvre de la défense nationale, et, avec lui, nos amis Peirrier, Tolain et Ranc.

Les partis de monarchie se flattaient, depuis vingt ans, de tenir comme d'imprenables citadelles les départements du Pas-de-Calais, de la Vienne et de la Seine-Inférieure; ces trois forteresses ont été forcées. Il a suffi qu'un gouvernement s'établit qui affirmât dans ses paroles et dans ses actes les idées de modération et de sagesse, qui s'appliquât à rassurer les consciences et les intérêts, et la réaction, qui ne peut plus vivre en ce pays de libre démocratie que de nos erreurs et de nos fautes, s'est vue battue à plate couture dans les rares départements où elle avait accepté le combat.

Dans l'Yonne, dans la Sarthe, dans Tarn-et-Garonne, les républicains de gouvernement l'emportent, haut la main, sur les radicaux; en Seine-et-Oise, les électeurs font eux-mêmes, du premier coup, la liste que les candidats n'avaient pas eu l'esprit politique de former eux-mêmes.

Le département des Vosges a apporté à M. Jules Ferry la réparation légitime que la conscience républicaine attendait. Nous saluons ce vote avec une satisfaction particulière. Les journaux réactionnaires on fait courir le bruit que M. Ferry s'était présenté au Sénat avec le dessein de poser sa candidature, dès la rentrée, au fauteuil de la haute Assemblée. A force de calomnier les gens, on devrait finir cependant par les connaître. Ce que M. Jules Ferry a demandé aux électeurs des Vosges, ce qu'ils lui ont donné, c'est la tribune, cette tribune du Sénat d'où sont partis déjà tant de nobles et d'utiles discours, mais qui sommeille aussi trop souvent et qu'un orateur de la trempe de M. Ferry, un politique de son caractère, a le droit et le devoir de réveiller plus fréquemment. M. Jules Ferry a trouvé hier dans les Vosges, à notre frontière extrême de l'Est, la même confiance que les électeurs du Tonkin lui accordaient, il y a peu de jours, en l'envoyant au conseil supérieur. Cette double récompense, dont notre ami n'avait point besoin pour se consoler, le venge des injures sans nom qui n'ont pas cessé de le poursuivre depuis tant d'années et que, fort de sa conscience et de l'estime des patriotes, il n'a pas cessé de supporter avec une fierté dédaigneuse.

Les élections du Rhône, des Pyrénées, du Tarn, de la Haute-Vienne, des deux Savoie, du Vaucluse, du Puy-de-Dôme, de la Somme, n'ont pas été moins bonnes: presque partout, les vainqueurs sont des nôtres, M. Munier, M. Marcel Barthe, M. Barbey, M. Arago, M. Edouard Millaud, M. Teisserenc de Bort, M. Foucher de Careil, M. Cordelet, M. Gent, M. Demôle, républicains de la veille et de l'avant veille, démocrates éprouvés au service de la liberté, hommes d'un sens droit et d'un jugement ferme, qui n'ont point coutume de prodiguer les vaines et décevantes promesses, qui ne craignent pas d'affirmer hautement, en toute circonstance, l'inoubliable devise de Mirabeau: "Etre juste et modéré."

Nous écrivions, au début de cette campagne: "Ce que nous demandons d'abord aux électeurs sénatoriaux, c'est de frapper d'un verdict impitoyable les hommes qui, appelés à l'honneur de siéger en Haute Cour de justice, ont refusé de faire leur devoir, de prononcer la condamnation du louche aventurier qui avait formé contre la liberté et l'honneur de son pays le plus détestable des complots."

Messieurs de Beauchamp, Arnaudot, de Ladmirault, Pouyer-Quertier, Ancel, Delbreil, Lecointre, qu'en dites-vous?

En résumé, les élections d'hier auront en France et au dehors un grand retentissement. Elles montrent la République, cette République dont une demi-douzaine de prétendants vendaient la dépouille il n'y a pas dix-huit mois, en pleine possession de sa force et de son autorité, souveraine incontestable et vraiment incontestée, plus victorieuse qu'aucun gouvernement ne l'avait jamais été depuis un siècle et ne devant sa victoire qu'à la raison. Mais ces élections comportent aussi des enseignements, et ce n'est point ce qui fait à nos yeux leur moindre prix, pour la Chambre qu'elles invitent, la poussant un peu, à marcher d'un pas plus accéléré, allégée de toutes les utopies que le pays vient de condamner une fois de plus, dans la voie des réformes pratiques, fécondes, vraiment démocratiques; pour le cabinet qui a le devoir d'agir de plus en plus en gouvernement, de diriger, de prendre la tête de la colonne; pour le Sénat lui-même.

Oui, sans doute, pour le Sénat, ce Sénat qui n'a jamais eu de défenseur plus fidèle et plus résolu que nous aux heures difficiles, mais qui, à l'heure de la victoire, n'aura pas d'ami plus sincère et plus franc que nous, parce que nous l'estimons trop haut pour le flatter et que nous lui devons toute la vérité. Un homme de beaucoup d'esprit, mais qui ne détestait pas le paradoxe, disait autrefois du Sénat: "Le Sénat, c'est Croquemitaine." Nous avons eu toujours et nous avons aujourd'hui surtout une ambition plus haute pour le Sénat que celle de M. Laboulaye: nous pensons que le Sénat n'a point usé suffisamment, dans ces dernières années, de son droit d'initiative.

Nous sommes et nous resterons les gardiens impénitents des privilèges financiers de la Chambre: nous pourrions presque dire que ce journal a reçu le dépôt de cette défense. Mais, pour tout le reste, les droits des deux Chambres sont égaux et nous ajoutons qu'il ne suffit pas qu'ils le soient en doctrine et dans la Constitution. Or une sorte de langueur a paru atteindre, depuis quelque temps, la haute Assemblée et c'est contre cette menace que les vrais amis du Sénat, dont nous sommes, doivent le prémunir à temps.

Si nous avons insisté à plusieurs reprises sur la nécessité qui s'imposait aux électeurs sénatoriaux, et que ceux-ci ont d'ailleurs fort bien comprise, d'infuser un sang plus jeune et plus chaud à l'Assemblée du Luxembourg, c'est pour cette cause et non pour une autre, car nous avons comme le culte de la reconnaissance envers les vieux serviteurs de la démocratie. Les électeurs sénatoriaux ont donc fait tout ce qui était en leur pouvoir pour rajeunir le Sénat: à ce Sénat renouvelé pour un tiers, à ce Sénat nouveau de se pénétrer maintenant de cette volonté de ses électeurs et de se mettre en mesure, de toutes façons, dès qu'il aura vérifié les pouvoirs de ses membres, de répondre à ce que la démocratie progressiste attend de lui.

Non, il ne saurait suffire à cette démocratie qui a adopté enfin, avec tant de bon sens et de sagesse, la doctrine des deux Chambres, que le Sénat soit simplement Croquemitaine. Il faut encore que le Sénat, aussi actif, aussi laborieux que la Chambre des députés, use de ses droits qui sont ses devoirs. La Constitution n'a entendu faire du Sénat ni un salon ni une académie, mais une assemblée politique et législative. Il faut que le Sénat, recevant l'impulsion nécessaire, rentre dans toute la vérité de son rôle constitutionnel. C'est la volonté manifeste du suffrage départemental, c'est l'intérêt certain du Sénat, et, pardessus tout, de la République elle-même.

Pourquoi tousser jusqu'à presqu'en mourir! lorsque le sirop pectoral balsamique de Ducongé vous guérira. Prenez le à temps; il vous sauvera la vie.

Le Fer, la Potasse, et les meilleurs altératifs végétaux, font de la Salsepareille d'Ayer un remède sans égal pour le sang.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 17 janvier:

Nous publions dans notre numéro de ce jour, la loi sur les chiens. On la trouvera à notre troisième page.

—Un grave incendie a eu lieu, à Abita Springs, mercredi dernier, dans l'après midi. La charmante résidence de M. Gustave Martin et l'hôtel, à deux étages, de M. Mathew Brown, qui n'était pas encore fini, ont été dévorés par les flammes. M. Martin a perdu tout son mobilier et une grande partie de celui qu'il allait installer dans l'hôtel.

Le feu est le résultat d'un accident. On avait fait dans le poêle un feu de [illegible]; malheureusement, un morceau trop long sortait du poêle; à un moment donné, il se cassa et la partie [illegible] extérieure tomba, tout enflammé, sur le plancher. Par malheur, les habitants de la maison étaient absents alors. La perte de M. Martin est de $2,000; celle de M. Brown, de $1,500.

—Décédé, à Covington, Louisiane, mardi, 13 janvier, à l'âge de 81 ans et 4 mois, Mary H. Sterling, veuve de feu Emeric Sterling.

Décédée, dans la paroisse St-Tammany, le dimanche, 11 janvier, à l'âge de 29 ans et 11 mois, Louise Marie Gauti, épouse de Louis Gauti, et fille de Louis E. Mathieu et d'Emilie Boquoy. Les funérailles ont eu lieu à l'église catholique de Covington. Le Père Jos. Koegerl officiait.

—Décédé, à Mandeville, mardi, 23 décembre, 1890, le capitaine Vicente Prieto, natif d'Espagne. Il était âgé de 68 ans.

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 17 janvier:

Les quelques petites pluies que nous avons eues, ont rendu nos chemins affreux, et l'on se demande avec inquiétude ce qu'ils deviendront si les gros mauvais temps s'en mêlent. La nécessité des égoûts se fait sentir presque partout, et l'eau séjourne au milieu de la voie, généralement creuse, et cela en dépit de nos célèbres machines Lamborn, dont nul n'a souci de se servir. Nous signalons ces faits à l'attention de nos "road overseers", dont les grands succès d'amélioration pendant la sécheresse, courent le risque d'être bien éclaboussés si les pluies sont fréquentes.

En face de la nouvelle levée construite devant l'habitation Cornland, la route privée d'égout et traversant un terrain récemment cultivé, promet d'être bientôt impassable. On n'y enfonce encore que d'un pied, mais avec un peu de temps on arrivera à l'essieu. Heureusement que le président du juri de police et le "road overseer" de la rive gauche ne sont pas loin de cette fondrière en perspective, et que leur zèle bien connu nous en délivrera.

—Jeudi, le 15 courant, à l'Eglise St-Pierre, a été célébré le mariage de M. Douglas Ketine et de Mlle Octavie Brédy. Nos meilleurs souhaits à ces jeunes époux.

—Le fleuve a monté de plusieurs pieds, cette semaine, et s'il faut s'en rapporter à ce qu'on nous annonce des points supérieurs, il montera encore. C'est la saison des crues, du reste. Se fiant sur lui, les habitants riziers ont changé leurs dalles en bois pour des tuyaux en fer, comme le veut la loi. L'on compte en ce moment, dans notre paroisse, vingt-deux de ces tuyaux en fer, onze sur chaque rive. C'est signe que l'on ne renonce pas à la culture du riz, la seule possible pour certains planteurs.

—Samedi dernier, est mort, à la Nouvelle Orléans, un enfant de six ans de M. Albert Levet, de cette paroisse. Le corps a été transporté au cimetière St-Pierre.

Lundi soir, est décédé, sur la rive gauche, M. Jean-Marie Levet, âgé de 77 ans. Le défunt était né en Savoie et était venu, jeune encore, rejoindre des parents en Amérique. Il habitait toujours la paroisse St-Jean-Baptiste, où il s'occupa de commerce et d'agriculture. Une fluxion de poitrine l'a emporté après une maladie de quelques jours.

Mercredi soir est décédé, aussi sur la rive gauche, M. Cyprien Chauff, âgé de 65 ans et 4 mois.

Nos condoléances aux familles.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 17 janvier:

Il y a 49 ans.—

Nous trouvons dans un vieux journal de Thibodaux (la *Sentinelle*) à la date du samedi, 9 février 1867, les quelques lignes suivantes:

"Mardi dernier, a eu lieu, en l'église St-Joseph, une cérémonie des plus imposantes: on célébrait le vingt-cinquième anniversaire de prêtrise du Rév. Chas Ménard......

"Tous les magasins étaient fermés, quatorze curés des environs étaient venus prêter leur concours à cette fête toute d'amour et de spontanéité. Parmi les assistants venus tant de la ville que des environs, se trouvaient même un grand nombre de protestants.... etc.

"Le Rév. Joubert, de la Nouvelle-Orléans, a prêché un sermon magnifique dans lequel il a rappelé les services éminents rendus par le Rév. Chas. Ménard, son zèle comme missionnaire, la construction de nombreuses églises et de nombreuses chapelles, et l'établissement d'une succursale du couvent du Mont Carmel, etc., etc."

Si nous appuyons un peu sur ces faits déjà si éloignés, c'est que le Rév. Chas Ménard habite encore parmi nous et que sa santé permet d'espérer que les fidèles pourront célébrer ses noces d'or sacerdotales le 6 février 1892.

—La navigation est maintenant très facile dans le Bayou Lafourche, grâce à la crue d'eau qui vient d'avoir lieu; aussi voyons-nous, tous les jours, des steamboats s'empresser de venir emporter les produits qui encombrent nos sucreries.

—La grippe continue ses ravages dans notre région, et peu de familles auront échappé à son influence néfaste. On pourra, bientôt, dire, comme notre fabuliste:

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Notre maison de cour n'avait plus, dernièrement, qu'un seul fonctionnaire valide; notre shérif était sérieusement atteint de l'influenza et gémissait dans sa chambre du repos forcé auquel le condamnait la maladie. Là, comme à la Nouvelle-Orléans et comme dans toutes nos campagnes, nous paraissons voués plus ou moins aux effets désastreux de la grippe, et les affaires s'en ressentent grandement dans la plupart des bureaux de nos hommes d'affaires.

Le *Voice*, Arabi Post Office, paroisse St-Bernard, du 17 janvier:

Les travaux sont commencés sur nos levées. Il y a quelques hommes à l'œuvre, de ce côté-ci du Cimetière Chalmette. Il nous semble que l'entrepreneur devrait employer trois ou quatre fois plus d'hommes, car le fleuve monte rapidement. Avant qu'il arrive au Stock Landing, les eaux seront trop hautes. Il sera difficile de poursuivre l'œuvre. Quant au travail en lui-même, il est solidement fait, et la levée est exhaussée de deux bons pieds.

—Les recettes du marché, cette semaine, n'ont pas été merveilleuses: peu de beaux animaux; quelques bœufs de bonne qualité.

Voici les prix:

Bœufs, choix	3 à 3 1/2 c.
" 2me qualité	2 1/2 à 3 c.
Vaches, choix	2 à 2 1/2 c.
Veaux, choix	$7.50 à $9
Moutons, choix, races	$3 à $3.50
Porcs, en abondance, mais à bas prix.	

L'*Union*, Pont Breaux, paroisse St-Martin, du 17 janvier:

Les fortes pluies des jours derniers ont fait monter énormément les eaux du bayou Têche. Les bateaux peuvent naviguer jusqu'à Arnaudville; aussi le steamer *Danton* profite-t-il de cette occasion pour transporter les milliers de sacs de graines de coton qui encombraient les moulins, depuis trois mois.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 17 janvier:

L'usine Caffery a fermé, le 13 courant, après avoir roulé de 32,000 à 33,000 tonnes de cannes, et fait, environ, 7,000,000 de livres de sucre, en 60 jours de travail.

L'établissement a coûté $600,000; le bénéfice s'élèvera à $85,000 ou $90,000. Ces chiffres sont officiels; on peut les admettre.

La Nouvelle Ibérie ne peut-elle en faire autant chez elle? Trouvera-t-on jamais meilleur placement pour son argent?

—L'habitation Elodie a déjà une étendue considérable de terres arables. Elle vient d'y ajouter plusieurs centaines d'acres de marécages, qu'elle a drainés et qui sont des terres très riches. M. L. Burguières vient de choisir un certain nombre de tenanciers blancs qui sont bien outillés et connaissent à fond leur métier. Il leur donne ses terres à faire fructifier.

La sucrerie Elodie a envoyé [illegible] à la raffinerie Franklin. On y a fait 135,000 livres de sucre. On y a aussi fait 24,000 [illegible] de sirop, pour MM. Richard et Badin.

Les MM. Pécot frères, de la station Sorrel, paroisse Ste-Marie, transforment rapidement leur sucrerie en usine centrale. La propriété contient 4,000 acres, de chaque côté du bayou. Les MM. Pécot espèrent pouvoir faire 7,000,000 de livres, en 1892.

Le moulin à coton de MM. Lebrun et Satterfield a travaillé, cette année, 655 balles de coton, contre 591, en 1889.

Mise à l'épreuve.—Le sirop pectoral balsamique de Ducongé n'est plus à mettre à l'essai. Depuis cinquante ans il est en usage et n'a pas manqué de guérir promptement et d'une façon permanente toux et rhumes.

LE CROUP ET LA DIPHTÉRIE.—UN REMÈDE FACILE, QUE L'ON PRÉTEND INFAILLIBLE ET QUI PRODUIT DES EFFETS MERVEILLEUX DANS LES CAS LES PLUS GRAVES.—On vient de publier, officiellement, en Alsace, un remède que l'on prétend infaillible contre la diphtérie et le croup, ces deux terribles maladies qui déciment, en ce moment, la jeunesse alsacienne.

L'ordonnance, publiée à l'usage du public, comporte:

Hydrargyr, cyanate	0,1
Spirit, dilut	150,0

Ce remède, découvert par le comte Werner de Recke-Wolmerstein, produit, paraît-il, des effets merveilleux dans les cas les plus graves.

Le comte de Recke est un philanthrope qui dépense généreusement une grande fortune pour soulager l'humanité souffrante.

Voici quelques indications indispensables relatives à l'application du remède:

Les deux produits, soigneusement mêlés, sont versés dans un grand verre d'eau, que l'on fait, continuellement, séjourner dans un bain marie, afin de conserver à la potion une température toujours au-dessus de la moyenne.

On administre au malade, toutes les heures, une cuillerée à café du remède.

Il importe que le bocal contenant la solution soit mis à l'abri de la poussière et de tout corps étranger.

Par intervalles, l'on donne au patient des cuillerées de lait chaud.

Le *mercurius cyanatus* dont il est question, agit salutairement surtout lorsque le malade est atteint de diphtérie.

En tous cas, c'est là un remède facile à expérimenter et qui ne coûte pas cher, mais c'est un poison énergique, comme le sublimé corrosif, et employé dans les mêmes cas.

LES EFFECTIFS DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1891.—Les classes qui formeront les effectifs de l'armée, en 1891, sont:

La classe 1887 pendant neuf mois, en supposant son renvoi à la fin de septembre, époque à laquelle elle aura accompli trois années effectives sous les drapeaux;

La classe 1888 présente toute l'année;

La classe 1889, savoir:

1. Pendant dix mois, les hommes ne faisant qu'un an de service et qui seront renvoyés le 31 octobre;
2. Pendant toute l'année, les hommes faisant trois ans de service.

Et la classe 1890 pendant deux mois, du 1er novembre au 31 décembre.

Soit un effectif réalisé de 510,940 hommes.

Il convient de remarquer, en outre, que la classe de 1889 étant la première à laquelle ait été appliquée la loi du 15 juillet 1889, il y aura sous les drapeaux, pendant les trois quarts de l'année 1891, deux classes incorporées sous l'empire de la loi de 1872, et encore une pendant le dernier trimestre.

ESPAGNE.—LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DOUANIÈRE DE CUBA.—Nos journaux de Paris, du 5 janvier, annoncent que les délégués cubains ont remis au ministre des colonies leurs conclusions au sujet de la politique économique douanière de Cuba. Le conseil des ministres a décidé de ne pas publier ces conclusions pour ne pas influencer les négociations du traité de réciprocité entre Cuba et les Etats-Unis. Contrairement aux assertions de certains journaux, ces négociations ne sont pas encore officiellement entamées.

FAMILLE ASPHYXIÉE.—Le 2 janvier, à Civrey, France, cinq personnes ont été trouvées asphyxiées dans leur lit. Les victimes sont une veuve, ses trois enfants et un enfant de son beau-frère, lequel est mort il y a quelques semaines.

La veuve, ayant un de ses enfants malade, avait fait du feu dans la chambre où toute la famille se trouvait et avait oublié d'ouvrir la clef du poêle.

JOLI CADEAU.—Une jeune femme de vingt-neuf ans, Mme C..., est morte, dernièrement, près de Cannes, France, laissant une fortune de dix millions.

Sa domestique, qu'elle avait depuis environ cinq ans, a hérité d'elle, le jour de l'An, de cinq cent mille francs.

UN CANON SOUS-MARIN INVENTÉ EN ITALIE. EFFRAYANT DÉPLACEMENT DE L'EAU. LA DÉFENSE DES PORTS, DES GOLFES ET DES BAIES.—Un certain nombre d'officiers d'artillerie et d'ingénieurs se rendaient, tout récemment, à Côme, où devaient avoir lieu des expériences d'un canon sous-marin, invention de l'ingénieur Roselli. Ce canon a été descendu sous l'eau à une centaine de mètres de la rive, puis les expériences ont commencé.

Le déplacement de l'eau est effrayant; il est tel, que de gros navires, se trouvant dans la trajectoire, seront infailliblement renversés.

L'invention nouvelle serait utile surtout pour la défense des ports, des baies et des golfes. Le canon fonctionne sans communication électrique ou concours d'un fluide quelconque. Des postes installés sur terre dirigent l'action de ces nouvelles bouches à feu sous-marines.

Les expériences de Côme ont parfaitement réussi.

LE PÈLERINAGE DE VILLE-D'AVRAY, FRANCE. A LA PETITE MAISON DES JARDIES, DE GAMBETTA.—Au nombre des discours prononcés, le 4 janvier, aux Jardies, on cite celui du député de la Corrèze, M. Delpeuch, dont voici la péroraison:

"Et quand je dis qu'il faut regarder en avant, quand je songe à l'avenir, qui s'éclaire à la lumière du génie prophétique de Gambetta, vous devinez bien que le jour que je vois poindre, c'est celui des réparations promises et attendues, celui où l'œuvre du patriote aura son couronnement. Elles ne se laissent pas oublier, ces provinces dont les fils, près de la modeste maison, élèvent, en ce moment même, un grandiose monument à leur noble défenseur! Lui qui disait: "Il faut ne point en parler, mais y penser toujours"—qui sait?—peut-être aujourd'hui trouverait-il la France assez forte pour nous délier un peu de ce long silence...." (Applaudissements.—Mouvement.)

FRANCE ET ESPAGNE.—LES TERRITOIRES ESPAGNOLS DANS LE GOLFE DE GUINÉE.—La commission espagnole pour la délimitation des territoires espagnols dans le golfe Guinée, est arrivée de Paris. Elle tâchera d'avoir une entente directe avec les représentants du gouvernement français. Si elle échoue, elle en fixera les bases pour soumettre la question à un arbitrage.

POISON LENT.—Le petit village d'Origny-le-Sec (Aube), France, compte parmi ses habitants un brave homme qui va bientôt atteindre sa cent cinquième année. Il a bon pied, bon œil et fume encore, chaque jour, son paquet de tabac de 50 centimes. Il a cette habitude depuis l'âge de dix-huit ans.

LES PHTISIQUES A BERLIN.—A la date du 6 janvier, les plaintes sur l'infection de la ville de Berlin par les phtisiques continuaient. Dans certains hôtels, des étages entiers étaient occupés par des phtisiques, atteints pour la plupart, de la phtisie au plus haut degré; ils y trouvaient [illegible] la moindre mesure préventive d'hygiène.

HÉRITAGE [illegible] pauvre famille de journaliers, domiciliée dans la petite commune de Hattew (Bas Rhin), a reçu d'Amérique, une bonne nouvelle. Un parent inconnu est mort, après avoir réalisé une fortune de plusieurs millions, qu'il lègue, par testament, à ses peu fortunés cousins.

La nouvelle a été officiellement confirmée à ces braves gens, pauvres hier, riches aujourd'hui.

Pour prendre après dîner, afin d'activer la digestion, les Pilules d'Ayer ont une efficacité merveilleuse.

Ne tardez pas si vous souffrez de toux, de rhumes ou d'une affection quelconque de la gorge ou des poumons, de faire usage du sirop pectoral, balsamique de Ducongé, le meilleur remède connu.

Association du Tombeau du Bataillon d'Artillerie d'Orléans.—Les membres de cette Association sont invités à assister aux funérailles de FÉLIX RAMEL, ex-lieutenant de la 4ème Compagnie, et l'un des membres actuels de la Direction. Le convoi partira à 4 heures P. M., aujourd'hui, de l'encoignure Touti et Douane.

PAUL E. THÉARD, Président.
A. SOUZA, Secrétaire.
22 jan—1t

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
1?9 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—6 m

Hôpital Gratuit des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

ORGANISÉ LE 15 JUILLET 1889.

22 Rue des Remparts, Sud.

NOUVELLE-ORLÉANS, 17 Janvier 1891.

Dans une réunion spéciale du Bureau des Directeurs, tenue aujourd'hui, ont été adoptés le préambule et les résolutions qui suivent:

Attendu que le Bureau des Directeurs de l'Hôpital Gratuit des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge désire exprimer à M. Arthur Durieu, directeur, aux artistes, à l'orchestre et à tous les employés de l'Opéra Français, sa reconnaissance pour l'empressement qu'ils ont mis à mener à bonne fin, avec un éclatant succès, et aux frais de M. Durieu, une grande représentation, au bénéfice du dit Hôpital.

Attendu que l'aide puissante d'autres amis a aussi très efficacement contribué à assurer le succès de ce bénéfice, il est résolu que de chaleureux remerciements sont adressés aux personnes suivantes:

Aux Dames patronnesses qui ont permis que l'on fît usage de leurs noms;

A M. Jules A'digé président du Comité de réception, et aux messieurs qui ont bien voulu faire partie du même Comité;

A M. Arthur Durieu, qui a prêté la Salle de l'Opéra, préparé la représentation et en a pris à sa charge toutes les dépenses;

A M. E. Cassira, qui a pris une part active à la représentation;

A M. d'Alessandri, à Mlle Lelia Rossi, à Mlle Bassignana, Moncamp, aux coryphées et à tout le corps de ballet;

Aux artistes, à l'orchestre et aux employés de l'Opéra Français;

A M. Robert S. Landry, contrôleur du dit Opéra, à son assistant, M. R. P. Landry, ainsi qu'à M. H. Damiens, qui nous ont été si utiles, en cette circonstance;

A Mme A. H. de Roaldès, Mme T. D. Miller, Mme Ernest Miltenberger, Mme H. G. Vincent, Mme Henry W. Conner, Mme C. Madsell, Mme H. Legendre et Mme Jos. S. Hincks qui nous ont fourni des fleurs;

A M. Angelo Gastraghi, jardinier, Washington Square, qui a fait les décorations et a fourni le matériel; ainsi qu'aux dames qui ont contribué à l'éclat de la soirée en nous envoyant tant de fleurs.

A MM. P. et E. Marchand, qui nous ont fait don de 2,000 programmes.

Il est de plus résolu, Que ces résolutions seront dûment inscrites dans les minutes, et qu'une copie en sera envoyée à chacune des personnes ci-dessus mentionnées.

W. B. SCHMIDT, Président.
Jos. A. HINCKS, Secrétaire.
22 janv—1f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Orléans—Coin des rues White et Laharpe—L'assemblée annuelle des actionnaires pour élire sept (7) Directeurs devant servir l'année suivante aura lieu le LUNDI, 2 février 1891, de 10 heures A. M. à 2 P. M.

22 jan—10f — P. COUGOT, Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.

Des soumissions cachetées pour le privilège de la barre, restaurant, vestiaire, pour le Bal de la Société qui aura lieu le 31 Janvier à la Salle Grunewald, seront reçues à l'Asile jusqu'au VENDREDI, 23 janvier, à 7 heures P. M.

Le Comité se réservant le droit d'accepter ou de rejeter les soumissions.

Par ordre du Président.

HENRI P. SABRIO, Secrétaire.
20 janv—4t

Solfège, Chant, Piano.

Le Prof. GEO. L. O'CONNELL, directeur de l'Orphéon Français ex-directeur du Cercle de la Harpe Eolienne, du Cercle Gounod, du "N. O. Amateur Opera Co," pianiste accompagnateur et répétiteur donne des leçons de solfège, de chant, de piano et d'accompagnement.

Le Prof. GEO. L. O'CONNELL s'occupe aussi de direction d'orchestre et de concerts. S'adresser No 171 [illegible].

29 nov—[illegible]

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Huitième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1890:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$484,476 26	
Sur risques de rivières	20,208 32	
Sur risques de mer	10,495 59	
		$515,180 17
A ajouter: Primes non acquises de 1889		114,588 32
Total des primes		$629,768 49
A ajouter: Intérêt et profits et pertes		19,211 53
Revenu total		$648,980 02
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$192,120 82	
Sur risques de rivières	1,654 72	
Sur risques maritimes	2,286 74	
Total pertes payées	$196,062 28	
Primes remboursées et cancellations	56,833 22	
Commissions	78,131 15	
Réassurances	36,?00 84	
Taxes et licenses	9,?64 40	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	42,172 01	
Total des déboursés		$419,663 91
Surplus		$229,316 11
Desquels—		
Réservé pour risques non expirés	$133,231 10	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	41,982 31	
Profits nets	54,102 70	
		$229,316 11

ACTIF (A la valeur au marché.)

Comptant en main, à savoir		
En banques	$87,368 97	
Au bureau	4,?28 46	$91,597 43
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman)		106,000 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés		188,400 00
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		30,000 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent		27,000 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)		47,610 00
Une action du capital du N. O. Board of Trade		20 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange		150 00
35 actions de la N. O. Warehouse Co		525 00
Une action French Opera House Co		200 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co		50 00
Primes en cours de perception		66,195 68
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc.		2,000 00
		$559,348 11

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	40,000 00
Dividendes non payés	2,?32 00
Réservé pour risques non expirés	133,231 10
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	41,982 31
Balance (non compris le dividende de juillet 1890)	42,104 70
	$559,348 11

[illegible] Nlle-Orléans, 17 janvier 1891. [illegible]

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente [illegible].

(Signé) J. H. MENGE, FRANK RODER, THOS. J. WOODWARD, F. O. ERNST.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $20,000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $60,000 au crédit du dit Fonds.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, Lne, 17 janvier 1891.
18 janv—1m

DIX NEUVIÈME ETAT ANNUEL — DE LA —

Compagnie d'Assurances TEUTONIA,

De la Nouvelle-Orléans.

Conformément aux dispositions de sa charte, cette compagnie publie l'état annuel suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1890:

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$183,922 30
Sur risques de mer		27,707 70
Sur risques de rivière		25,897 70
		$232,810 70
Ajouté, primes non expirées pour 1889		74,103 00
		$306,913 70
A déduire—		
Pertes de feu payées	61,592 87	
Pertes de mer payées	4,942 66	
Pertes de rivière payées	13,193 69	
Réassurances	30,796 11	
Commissions	21,062 88	
Primes remises	20,340 36	
Taxes et licences	11,960 53	
Dépenses générales et dépenses d'agences moins l'intérêt	7,804 46	
Profits et pertes	879 33	172,521 29
		$134,092 41
Réservé pour primes non expirées, 31 décembre 1890		$84,723 00
Dix pour cent d'intérêt sur le fonds capital pour l'année		25,000 00
Réservé pour pertes non ajustées		16,296 00
Surplus		8,073 41
		$134,092 41

ACTIF.

Comptant en main	$38,104 53
61,000 bons de ville consolidés de la N. O. [Crossman], valeur sur le marché	65,575 00
62,000 bons 5 pour cent de la N.O., valeur sur le marché	62,000 00
30,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis, valeur sur le marché	36,500 00
120,000 bons d'Etat de la Louisiane valeur sur le marché	111,900 00
10,200 bons hypothécaires de la Canal and Claiborne Street Railroad valeur sur le marché	10,506 00
Bons-certificats de ville de la Nouvelle-Orléans et autres stocks	3,943 25
Propriétés foncières	41,252 50
Prêts sur hypothèque	42,791 66
Prêts sur gages	12,200 00
Primes en cours de collection	23,774 92
Billets à primes et comptes à recevoir	4,139 55
Meubles de bureau	1,000 00
	$352,097 41

PASSIF.

Fonds capital	$250,000 00
Fonds de réserves	80,000 00
Réservé pour primes non expirées	84,723 00
Intérêt sur dividende non payé	505 00
Pertes non ajustées	16,296 00
Surplus	8,073 41
Intérêt sur fonds capital dû en Janvier 1891	12,500 00
	$452,097 41

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

WM B. SCHMIDT, Président.
H. R. GOGREVE, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné notaire de la Nouvelle Orléans, Lne, ce 9me jour de janvier 1891.

JOHN J. WARD, Notaire Public.

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 8 courant, il a été résolu de payer sur demande un second intérêt-dividende semestriel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant dix pour cent pour l'année 1890.

DIRECTEURS:

H. Boddig, Theo. Berckson, Anton Braun, J. B. Camors, M. Frank, B. Frotscher, C. B. Fisher, H. R. Gogreve, S. Hyman, F. Jaacks, Julius Keiffer, J. H. Keller, Isaac Levy, C. H. Miller, Albert P. Noll, Frank Roder, J. R. Rengstorff, Louis Rush, Wm B. Schmidt, H. Schulze, J. G. Spor, Jos J. Schmidt, C. H. Schenck, Ely Wellmann.

12 jan—1m

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans,

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle [illegible]

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2ème district

1er nov90—1 an—mer jeu dim

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres

LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un Stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.

29 nov 90—1 an—dim mer jeu

P. WERLEIN,

135 rue du Canal.

LES MEILLEURS PIANOS.	LES MEILLEURES ORGUES.
PRIX MODIQUES.	CONDITIONS FACILES.
ACCORDS.	REPARATIONS.

17janv—

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. — CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

13 nov. 90—1an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, [illegible], Etc.

[illegible]

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES [illegible]

90..........RUE DU CAMP..........90

Capital.......$250,000 | Profits non divisés.......$40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.

Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John [illegible] Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Lembard.

1er sept—1 an—dim. mer

LEOPOLD LEVY,

133 rue du Canal.

Il est offert en vente pour les jours de fête, des tapis de toutes qualités et couvertures aux qui ont des achats de ce genre de ne pas attendre au dernier moment, afin qu'ils ne soient pas désappointés par la livraison tardive. Il serait donc bon qu'ils en donnassent la commande tôt pour qu'ils les puissent avoir dès qu'ils les désireraient.

D'autres jolis cadeaux seraient nos Portières chenille et Turcoman, nos rideaux de soie et de dentelle, nos stores de fenêtres, grands et petits rugs et nombre d'autres charmantes nouveautés. Le tout devant être vendu à des prix plus modiques que jamais. Venez tous au magasin le meilleur marché en ville.

LEOPOLD LEVY, Nº 133 RUE DU CANAL.

13oct 1890—1an—DMaJ

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHOENIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. R. Lyman, Prés. — Jos. Bowling, Vice-Prés. — Chas. E. Rice, Sec.

1ian 91—1 an

AVIS.

Pittsburg, 22 décembre 1890.

Aux Planteurs et autres personnes faisant usage du charbon sur la côte.

Le présent avis a pour objet de prévenir tous les acheteurs de charbon Pittsburg, invariablement livré jusqu'à présent par les expéditeurs à leurs risques, que le charbon, désormais, encourra les risques des planteurs à partir du moment où il leur sera livré sur les rives du fleuve et il ne se vendra aucun charbon à des conditions autres que celles-là.

MUNHALL BROS,
JOHN A WOOD & SON,
HORNER & ROBERTS,
LYSLE COAL CO.,
W. S. CRUMP & CO.,
STR. FRED WILSON & OWNERS,
W. H. BROWN SONS,
JOS. WALTON & CO.
W. W. ONEIL COAL CO.,
CRESCENT COAL CO.,
ADVANCE COAL CO.,
C. JUTTE & SON,
PACIFIC COAL CO.

27 déc—1 m.

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

20 janvier 1891.

Liste de publication:

Anthony, Ambroise; Cientat, Pierre, dit Saturé; Dallier, Jean; Dallier, Jean-Marie; Dallier, Pierre; Delasse, Jean (Veuve de) née Marie Gardères; Fachan, Alexandre; Fachan, François; Fachan, Henri; Himberdet, (Delle) Mary, Edmond, Bénédict; Ney, Pierre.

LETTRES.

Delsendor, Barbara; (Hervormann); Chambonnet, Félix; Chavanel, Alfred; Jacquet, Désiré; Vanier, Hippolyte.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

20 janvier 1891.
Le Consul de France,
Signé: A. SCHMID.

Pilules contre-stimulantes de

RASORI.

Le célèbre remède italien.

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. [illegible]

A vendre dans toutes les pharmacies de première classe.

[illegible]

BOGEL DRUG CO., L[illegible]

Dr J. B. PEREZ,

Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années pour le traitement et la cure de toutes les maladies des Organes Génito-Urinaires.

[illegible]

16 déc 90—1 an

LEON QUEYROUZE & CO

"GROCERS" EN GROS.

[illegible] VINS ET LIQUEURS

[illegible]

C. LAZARD & Cie

SES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 oct 90—1 an—dim mer ven

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES.

Commençant Dimanche, 18 Janvier. Le Comédien Versatile,

PETE BAKER!

Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi matinée et soir,

THE EMIGRANT!

Jeudi, Vendredi et Samedi matinée et soir,

BISMARCK!

Dimanche, 25 janv—THE IVY LEAF.

17janv—

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Commençant dimanche, 18 janvier, L'acteur populaire,

JAMES O'NEIL.

Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi et Matinée Mercredi,

THE DEAD HEART!

Jeudi—MONTE CRISTO.

Vendredi, Samedi et Matinée Samedi,

"THE BONANZA PRINCE."

Dimanche, 25 janv.—ROLAND REED.

17janv—

GRAND OPERA HOUSE.

Une semaine, commençant Dimanche 18 Janv. ANNIE PIXLEY dans le répertoire suivant: Dimanche, Lundi et Samedi soirs et Samedi Matinée—M'LISS, Child of the Sierras! Mardi soir et Mercredi Matinée—THE DEACON'S DAUGHTER! Mercredi, Jeudi et Vendredi soirs—"22" SECOND FLOOR! Dimanche, 25 Janvier.—Le grand mélodrame, Stowaway. 18 janv—

GALERIE D'ART—De Personnages grandeur naturelle—Ouverte au No 44 de la rue St-Charles, en face l'hôtel. Tous les jours de 10 A. M. à 10 P. M. Spectacle des plus convenables pour dames et messieurs. Ne manquez pas l'occasion de voir les dames à leur travail. Prix d'entrée 10 cts. Rappelez-vous que chaque dame reçoit un souvenir, valant 3 fois le prix d'entrée. 17 jan—7f

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES

Walter Stuart, la merveille sans pieds, la corbeille de fleurs vivantes, le Prof Kerrigan, Théâtre No 1 Hickey, Elies and Jocks Grotes and Co. Théâtre No 2 Gus Richards, vocaliste à double voix, et Jack, loute lutteur. 22 janv—

Publié et prêt à être livré au Public:

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans

PAR SOARDS—POUR 1890-91.

Servez-vous du livre bleu pour adresser vos invitations, circulaires, etc., aux demeures des meilleures familles.

Un directory de noms choisis de toutes les personnes dépensant de l'argent et dont la connaissance peut être précieuse.

Sa valeur pour se référer à 10,000 noms de choix arrangés en ordre alphabétique et classés par rues et numéros sera apparente à tous.

Si vous êtes d'une façon quelconque intéressé à obtenir le patronage des classes aisées, vous serez charmé de l'excellence de l'annuaire qui vient d'être publié. Faites la demande de suite, car il n'y en a qu'un nombre restreint [illegible] en vente, l'ouvrage étant vendu [illegible]

L. SOARDS, Editeur, [illegible]

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 2 rue Carondelet entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

MANUEL ABASCAL, EDWD. J. SOBEY, PIERRE POUTZ, H. GALLY, S. GUMBEL, A. SCHREIBER, JNAS. E. SCHMIDT, JULES ANDRIEU, JULES TUYES, H. LABOUSSINI, GUS. PITOT, J. W HINCKS.

24 fév—

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.

14 déc 90—1 an

Wm. Bogel, Prés. Thos. Pickles, V. Prés. W. W. Birchfield Sec.

RUE DU CANAL, 111.

BOGEL DRUG Co., Limited,

Chimistes-Pharmaciens,

—Importateurs et marchands de—

Drogues purs, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.

Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.

Dépôt d'eaux minérales des sources Tate, Epsom et Bartlette.

Ordres de la campagne sollicités.

BOGEL DRUG Co., Limited,

RUE DU CANAL, 111.

Laboratoire, rue de Chartres, 67.

31déc—

New Orleans Co-Operative Banking Association.

PAUL M. SCHNEIDAU, Président.
A. WALZ, Vice-Président.

DIRECTEURS:

J. E. RICHARD, LEON HAUBTMAN, C. MADUELL, R. S. MAUNSELL, L. DELCAZAL, A. F. LIMEL.

Pour informations, s'adresser au bureau, 72 rue de Chartres. 20 nov—[illegible]

LEÇONS DE FRANÇAIS.

PAR EMILE SERRES.

Bachelier ès-lettres de l'Université de France ex-rédacteur en chef du FRANCO-LOUISIANAIS de la Nouvelle-Orléans, de l'INDEPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.

M. Emile Serres, ancien comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Mauge, sollicite des tenues de livres ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrire 129 Hospital street.

[illegible] Agence d'assurance pour compte de [illegible] JAMES PREVOST, [illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Jeudi soir, 22 janvier, à 8 heures. 44ème soirée de souscription.

ROBERT-LE-DIABLE

Avec MM. Berger, Chavaroche, Coutellier, Rossi, Mlle Martini et Mme Potel-Bernard.

Samedi soir—LE PROPHETE.

A la Matinée dimanche—Les Huguenots, avec M. Berger, Raoul.

Dimanche soir—Au bénéfice de M. HOMBERVILLE, Giroflé-Girofla.

La représentation commencera par Les Noces de Jeannette.

Les places réservées sont en vente au magasin de musique de P. Werlein, 135 rue du Canal, depuis 9 h. du matin à 6 h. du soir. 22 jan—1f

GRANDE REPRESENTATION

—Sous les Auspices de la—

Société de St-Vincent de Paul,

CONFÉRENCE DE ST-LOUIS,

AU PROFIT DES PAUVRES.

Première représentation cette année de

SI J'ETAIS ROI —ET— LE CHALET

Par la Troupe d'Opéra Française,

LUNDI, 26 JANVIER 1891.

Prix du Billet.......50 cts

50 cts supplémentaires pour des sièges réservés que l'on pourra se procurer en s'adressant à M. Pillé, au magasin de musique de Grunewald, à partir du 21 janvier. 22 jan—2f—jeu dim

PARC SPORTSMEN.

3........Après-midi Seulement........3

Dimanche, Lundi, Mardi, 25, 26, 27 Janvier, le

PROF. O. R. GLEASON,

LE ROI DES HOMMES QUI Disciplinent des Chevaux.

Représentations merveilleuses où il est montré comme on procède pour manier et subjuguer des Chevaux indomptés et Vicieux.

Le seul spectacle de ce genre dans le monde entier.

Dimanche après-midi, le fameux cheval BARNEY, LE DEMON.

Entrée.......25 cts
Sièges réservés.......50 et 75 cts

Concert par une bande de musiciens à 2 heures 30 m. Exhibitions à 3 heures 15 m. 22 jan—4f

SALLE GRUNEWALD.

Jeudi, 22 janvier 1891.

Premier Grand Concert donné par les premiers sujets de l'ancienne troupe du FRENCH OPERA.

Avec le concours de Mme Cassira et de Mme Coste.

M. CASSIRA, Du Grand Opéra de Paris.

Mmes Briard, Duquesne, Planda Chavaroche, Coutelier.

Messieurs Paul Coste, Coutelier, Chavaroche, Poirier.

Prix d'entrée; fauteuil, $1; balcon, 50c. S'adresser pour les billets chez M. Grunewald, Canal street. 18 janv—

Grand Concert Artistique, SUIVI D'UN BAL,

L'Orphéon Français,

Avec le bienveillant concours de MM. Berger, Merrit, Chavaroche, [illegible] et de plusieurs autres Artistes de l'Opéra Français.

A LA SALLE GRUNEWALD,

[illegible] 28 JANVIER 1891, 8 heures P. M.

Prix du Billet pour [illegible] par invitations délivrées [illegible] coin Orléans et Royale.

GRAND BAL [illegible]

—DONNÉ PAR LA—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

A LA SALLE GRUNEWALD,

Le Samedi, 31 janvier 1891.

Prix du Billet.......$1 00

MM. les Sociétaires sont notifiés qu'ils seront admis au Bal sans carte d'entrée et que les invitations de dames seront reçues chez le président, coin Chartres et Conti, et chez tous les Directeurs.

Le Comité d'Arrangement se réunit à l'Asile, tous les vendredis, à 7 heures du soir.

Par ordre du Président, J. BAYLE.
HENRI P. SABRIO, Secrétaire pro tem.
4 jan—au 31

Assurances et Banques.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1890.—L'élection annuelle pour sept Directeurs de cette banque, pour servir pendant l'année suivante, aura lieu à la banque le LUNDI 2 février 1891, de 11 heures A. M. à 2 P. M.

A. A. LELONG, Agissant comme caissier.

1er janv—1 8 15 22 31.

[illegible] pour l'année courante: [illegible] J. H. Menge, John H. O'Connor, Pierre Lanaux.

Et à une assemblée des Directeurs, tenue ce jour, M. Pierre Lanaux a été réélu Président et M. L. C. Keever Vice-Président.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

21jan—7f

Mutual National Bank de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1891.—A l'élection annuelle tenue le 13 courant, MM. John T. Hardie, Paul Fourchy, S. W. Rawlins, Lloyd R. Coleman, G. W. Sentell, Jos. A. Shakspeare, J. C. Lyons, B. W. Taylor et L. C. Fallon ont été réélus Directeurs de cette Banque pour l'année suivante, et à l'assemblée pour l'organisation tenue ce jour, MM. L. C. Fallon et Lloyd R. Coleman ont été réélus à l'unanimité Président et Vice-Président respectivement.

JAS. J. TARLETON, Caissier.
20jan—8f

Bureau de la Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orléans, No 54 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1891.—A une réunion du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende intérêt semestriel de QUATRE POUR CENT a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
18 janv—7f

Germania National Bank.—Nouvelle Orléans, 16 janvier 1891.—A une élection de Directeurs, tenue le 13 de ce mois, les actionnaires ci-après nommés ont été élus pour l'année courante: H. R. Gogreve, Nic Miller, H. Abraham, Geo. R. Finlay, Max Schwabacher, Tom Day, J. C. Denis. Et à une assemblée de la Direction, tenue ce jour, M. J. C. DENIS a été unanimement réélu Président de la Banque.

17 janv—7f — J. E. BERCIER, Caissier.

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

[illegible] Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transfère ses bureaux du No 110 rue Canal au No 167 de la même rue, PRÈS DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1890.

Venez consulter mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille [illegible] supériorité.

[illegible]